

Permanence Conditions de Travail et Santé

Vous êtes confrontés à des conditions de travail intenable, dangereuses, injustes, sous pression, des violences, du harcèlement, des problèmes de santé (accident du travail, maladies liées au travail...), la précarité et l'incertitude du lendemain (contrat précaire, management brutal, menaces, licenciement abusif...)...

Vous voulez trouver des conseils, des outils pour vous défendre, des idées pour vous en sortir... si d'autres collègues sont concernés-es, venez ensemble : à plusieurs on est plus forts

La Permanence conditions de travail et santé est ouverte à tou-te-s, travailleuses et travailleurs de tous statuts (CDI, CDD, fonctionnaires, apprenti-e-s, stagiaires, intérimaires, sous-traitants, intermittent-e-s, chômeur-e-s, indépendant-e-s...)

La permanence est tenue par des travailleuses et travailleurs, des militant-e-s syndicaux, des médecins du travail, des psychologues du travail, des agents de l'inspection du travail, des professionnel-le-s du droit, des expert-e-s CHSCT..., etc.

Dans le contexte actuel, il est prudent de vérifier les horaires et le maintien ou non de la permanence sur le site agendamilitant.org ou par message sur le mail de la permanence.

Premier vendredi et troisième lundi de chaque mois de 17h30 à 19h15 (modifiés en cas de couvre-feu...) à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, Paris 10e (métro République, sortie 5)

Accueil gratuit, anonyme, sans rendez-vous.

Prochaines dates :

Janvier 2022 :
vendredi 7 et lundi 17
Février 2022 :
vendredi 4 et lundi 21
Mars 2022 :
vendredi 4 et lundi 21
Avril 2022 :
vendredi 1^{er} et lundi 25
Mai 2022 :
vendredi 6 et lundi 16
Juin 2022 :
vendredi 3 et lundi 20
Juillet 2022 :
lundi 1^{er}
Septembre 2022 :
vendredi 2 et lundi 19
Octobre 2022 :
vendredi 7 et lundi 17
Novembre 2022 :
vendredi 4 et lundi 21
Décembre 2022 :
vendredi 2 et lundi 19

Permanence initiée par des membres du Collectif pour la santé des travailleuses et travailleurs issu de l'appel de janvier 2015
« Pour ne plus perdre sa vie à la gagner »

Pour plus d'informations : <https://permanenceconditionsdetravail.org>
Contact mail : permanence@neplusperdresaviealagagner.org

Permanence Conditions de Travail et Santé

Vous êtes confrontés à des conditions de travail intenable, dangereuses, injustes, sous pression, des violences, du harcèlement, des problèmes de santé (accident du travail, maladies liées au travail...), la précarité et l'incertitude du lendemain (contrat précaire, management brutal, menaces, licenciement abusif...)...

Vous voulez trouver des conseils, des outils pour vous défendre, des idées pour vous en sortir... si d'autres collègues sont concernés-es, venez ensemble : à plusieurs on est plus forts

La Permanence conditions de travail et santé est ouverte à tou-te-s, travailleuses et travailleurs de tous statuts (CDI, CDD, fonctionnaires, apprenti-e-s, stagiaires, intérimaires, sous-traitants, intermittent-e-s, chômeur-e-s, indépendant-e-s...)

La permanence est tenue par des travailleuses et travailleurs, des militant-e-s syndicaux, des médecins du travail, des psychologues du travail, des agents de l'inspection du travail, des professionnel-le-s du droit, des expert-e-s CHSCT..., etc.

Dans le contexte actuel, il est prudent de vérifier les horaires et le maintien ou non de la permanence sur le site agendamilitant.org ou par message sur le mail de la permanence.

Premier vendredi et troisième lundi de chaque mois de 17h30 à 19h15 (modifiés en cas de couvre-feu...) à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, Paris 10e (métro République, sortie 5)

Accueil gratuit, anonyme, sans rendez-vous.

Prochaines dates :

Janvier 2022 :
vendredi 7 et lundi 17
Février 2022 :
vendredi 4 et lundi 21
Mars 2022 :
vendredi 4 et lundi 21
Avril 2022 :
vendredi 1^{er} et lundi 25
Mai 2022 :
vendredi 6 et lundi 16
Juin 2022 :
vendredi 3 et lundi 20
Juillet 2022 :
lundi 1^{er}
Septembre 2022 :
vendredi 2 et lundi 19
Octobre 2022 :
vendredi 7 et lundi 17
Novembre 2022 :
vendredi 4 et lundi 21
Décembre 2022 :
vendredi 2 et lundi 19

Permanence initiée par des membres du Collectif pour la santé des travailleuses et travailleurs issu de l'appel de janvier 2015
« Pour ne plus perdre sa vie à la gagner »

Pour plus d'informations : <https://permanenceconditionsdetravail.org>
Contact mail : permanence@neplusperdresaviealagagner.org